



Chères Pont-à-Marcquoises, Chers Pont-à-Marcquois,

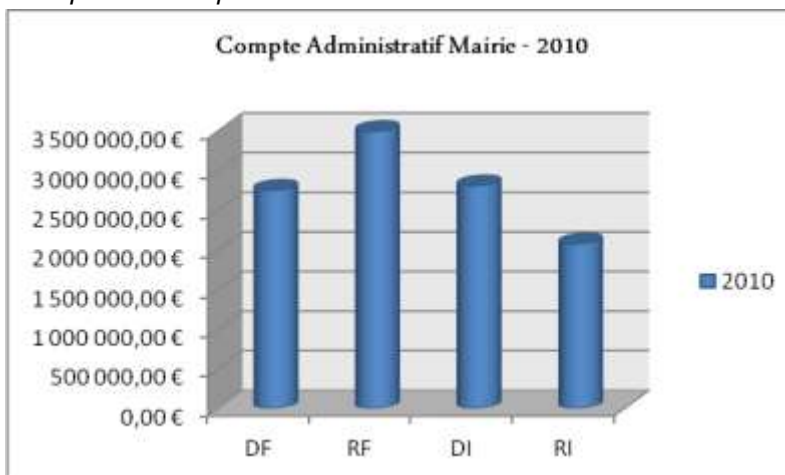
Le Conseil Municipal de Pont à Marcq, réuni en séance ordinaire le 29 Mars 2012, a entériné les budgets de la commune.

Aussi, j'ai l'honneur de vous communiquer les comptes financiers de Pont à Marcq, à savoir, le Compte Administratif 2010 et le Compte Administratif 2011, ainsi que le Budget Primitif 2012 qui se décompose en 2 sections : le fonctionnement et l'investissement, recettes et dépenses, le tableau des emprunts de la Commune et les explications concernant le vote des taux des taxes directes locales.

Daniel Cambier,
Maire de Pont à Marcq.

COMPTE ADMINISTRATIF MAIRIE

Le Compte Administratif correspond aux dépenses et recettes réelles effectuées dans l'année.



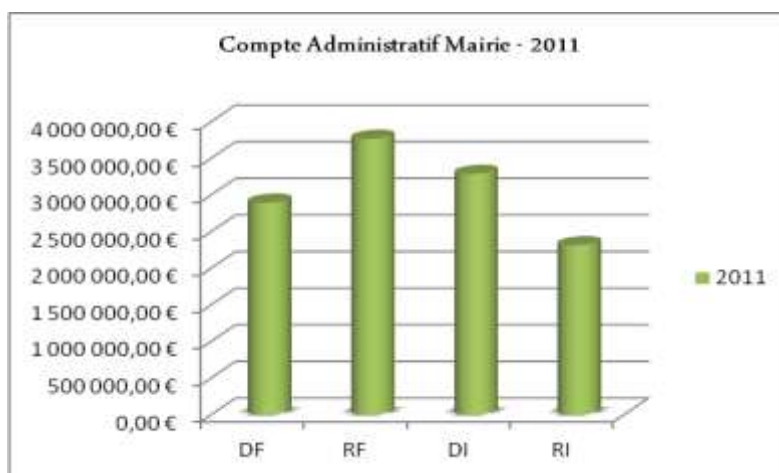
DF: Dépenses de Fonctionnement

RF: Recettes de Fonctionnement

DI: Dépenses d'Investissement

RI: Recettes d'Investissement

	DF	RF	DI	RI
2010	2 753 661,76 €	3 496 846,93 €	2 810 268,39 €	2 076 956,87 €
	743 185,17 €		-733 311,52 €	
	9 873,65 €			



DF: Dépenses de Fonctionnement

RF: Recettes de Fonctionnement

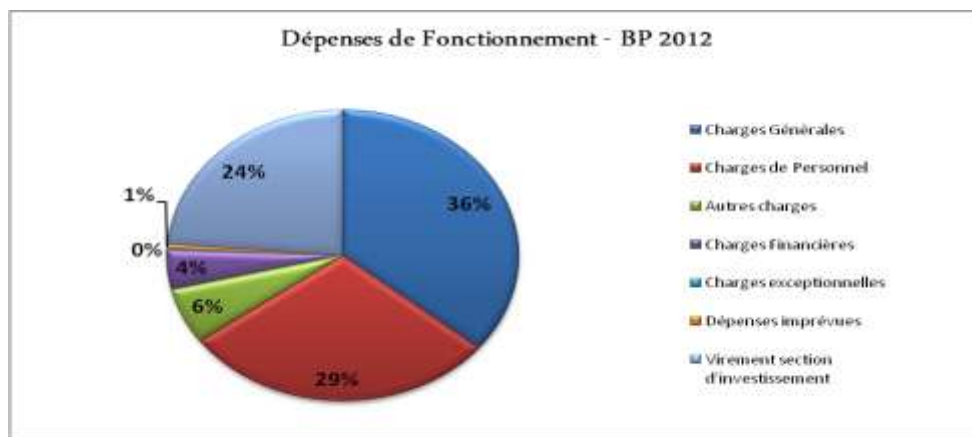
DI: Dépenses d'Investissement

RI: Recettes d'Investissement

	DF	RF	DI	RI
2011	2 892 070,84 €	3 764 250,93 €	3 285 711,88 €	2 311 320,08 €
	872 180,09 €		-974 391,80 €	
	-102 211,71 €			

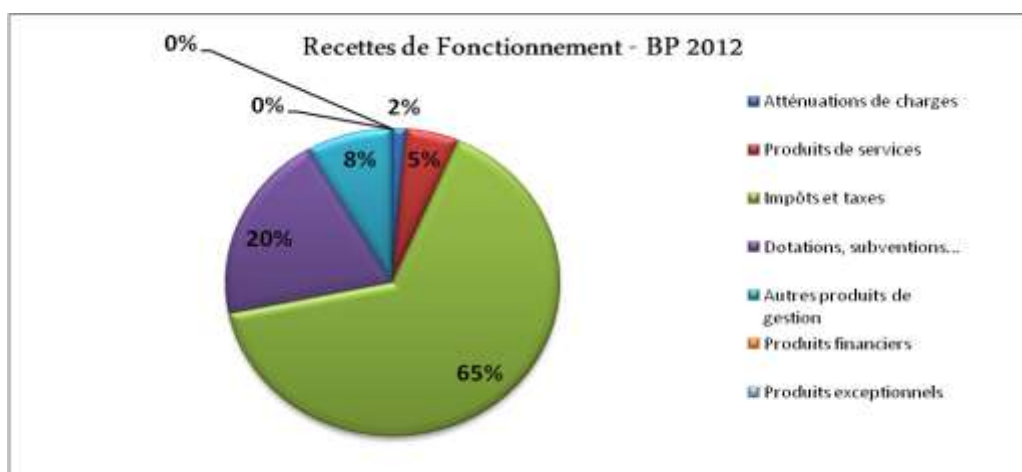
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – BP 2012

Chapitre		%	Montant Voté
011	<i>Charges Générales</i>	35,94%	1 319 999,91
012	<i>Charges de Personnel</i>	29,10%	1 069 020,00
65	<i>Autres charges</i>	6,18%	227 000,00
66	<i>Charges Financières</i>	4,36%	160 000,00
67	<i>Charges exceptionnelles</i>	0,14%	5 000,00
022	<i>Dépenses imprévues</i>	0,54%	20 000,00
023	<i>Virement section d'investissement</i>	23,74%	872 180,09
Total		100,00%	3 673 200,00



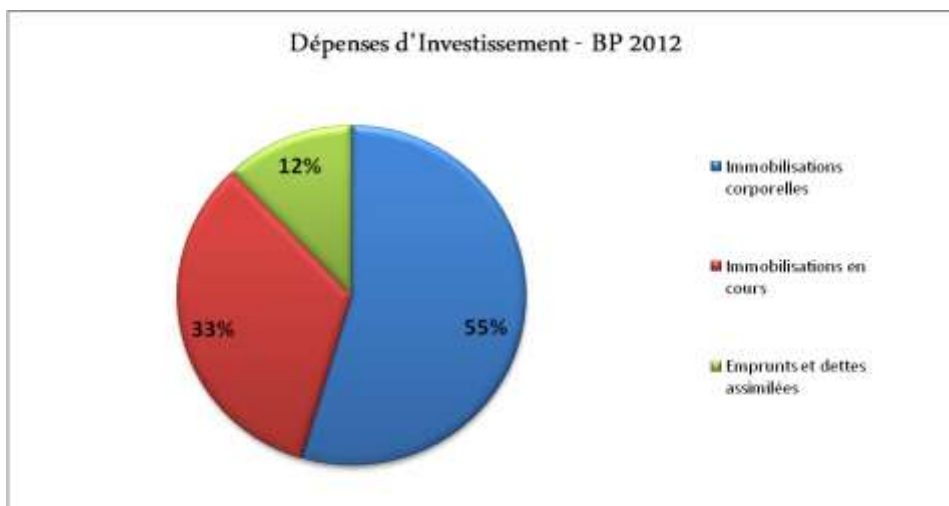
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – BP 2012

Chapitre		%	Montant Voté
013	<i>Atténuations de charges</i>	1,36%	50 000,00 €
70	<i>Produits de services</i>	5,04%	185 000,00 €
73	<i>Impôts et taxes</i>	65,34%	2 400 000,00 €
74	<i>Dotations, subventions...</i>	19,87%	730 000,00 €
75	<i>Autres produits de gestion</i>	8,36%	307 000,00 €
76	<i>Produits financiers</i>	0,02%	700,00 €
77	<i>Produits exceptionnels</i>	0,01%	500,00 €
Total		100,00%	3 673 200,00 €



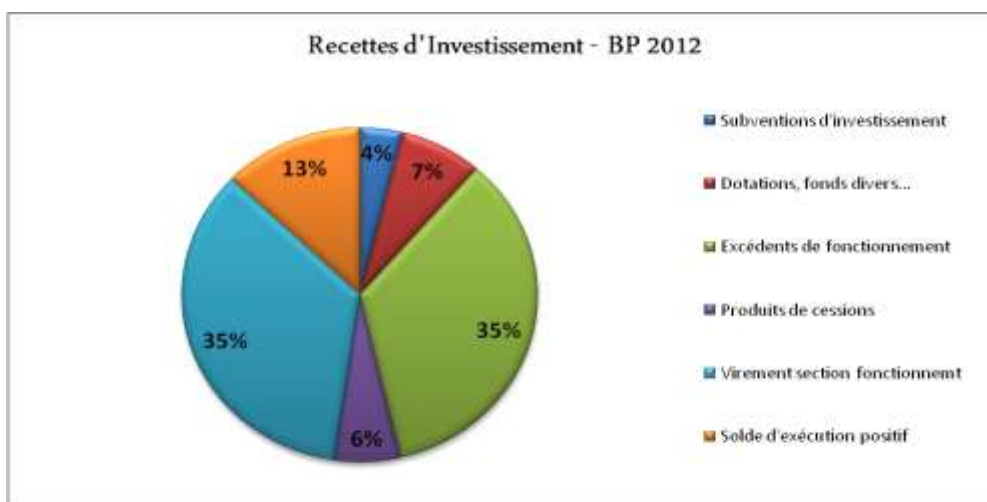
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – BP 2012

	Chapitre	%	Montant Voté
21	Immobilisations corporelles	54,64%	1 365 554,17 €
23	Immobilisations en cours	33,36%	833 649,20 €
16	Emprunts et dettes assimilées	12,00%	300 000,00 €
Total		100,00%	2 499 203,37 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT – BP 2012

	Chapitre	%	Montant Voté
13	Subventions d'investissement	3,90%	97 458,79 €
10	Dotations, fonds divers...	7,51%	187 697,02 €
1068	Excédents de fonctionnement	34,90%	872 180,09 €
024	Produits de cessions	6,00%	150 000,00 €
021	Virement section fonctionnement	34,90%	872 180,09 €
	Solde d'exécution positif	12,79%	319 687,38 €
Total		100,00%	2 499 203,37 €



VOTE DES CINQ TAXES DIRECTES LOCALES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2012

L'an deux mil douze, le vingt neuf mars, à dix neuf heure trente, le Conseil Municipal de Pont à Marcq, régulièrement convoqué par convocation en date du vingt deux mars deux mil douze, s'est réuni en son lieu habituel au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Daniel CAMBIER, Maire de Pont à Marcq.
La convocation a été affichée à la porte de la mairie le vingt deux mars deux mil douze.

Présents : Daniel CAMBIER, Sylvain CLEMENT, Christian VANDENBROUCKE, Francis DUCATILLON, Laurent LACHAIER, Jean Paul ALDEGHERI, Germain DANCOISNE, Claude BLONDEAU, Nicolas CALLOT, Jean Marie PERILLIAT, Michel CROHEN, Marie Paule RAUX, Marc MONTOIS, Jean Michel TYBERGHEIN, Dominique COLLING, Danielle PIETRASZEWSKI.

Procuration : Anne Marie LOYER-DYRDA a donné procuration à Sylvain CLEMENT.

Absents : Marie Andrée CAUDRELIER, Brigitte MERLIN.

Soit 16 présents, 1 procuration, 2 absents non excusés.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, il s'agit de Monsieur Laurent LACHAIER.
Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

• **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2012**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de procéder au vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2012.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux à l'identique de ceux appliqués pour l'année 2011, soit :

Taxe d'habitation	24,45 %
Taxe foncière bâti	15,75 %
Taxe foncière non bâti	47,82 %
Contribution Foncière des Entreprises	24,38 %

• **VOTE DU TAUX D'IMPOSITION DE 2012 DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de procéder au vote du taux d'imposition de 2012 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le taux fixé en 2011, soit 17 %, le produit attendu s'élève donc à 279 195,93 euros.

EMPRUNTS

<i>Année de l'emprunt / Fin de l'emprunt</i>	<i>Objet</i>	<i>Montant Initial</i>	<i>Capital restant dû au 1/1/12</i>
1996 / 2016	Construction Gendarmerie	1 146 569,06 €	425 618,47 €
1999 / 2020	Construction Groupe Scolaire	1 219 592,14 €	661 277,72 €
2001 / 2021	Consolidation Groupe Scolaire	304 890,00 €	193 425,19 €
2001 / 2021	Construction Groupe Scolaire	1 524 490,17 €	948 656,80 €
2004 / 2024	Extension Gendarmerie	1 000 000,00 €	745 518,90 €
2004 /2019	Réaménagement Hôtel de Ville	305 000,00 €	175 586,98 €
	TOTAL	5 500 541,37 €	3 150 084,06 €